

Commission Dressage du Comité Départemental d'Equitation Haute Savoie Règlement 2026 du Challenge Dressage CLUB

Participation

Le Challenge Départemental de Dressage 2026 se comptabilise sur les concours du département à partir du 16 novembre 2025 et jusqu'à la *finale le 28 juin 2026* à Contamine sur Arve. Les concours du Challenge sont ouverts à tous cavaliers possédant une licence compétition "Club", et à tout cheval ou poney enregistré sur le site de la Fédération Française d'Équitation.

Le Challenge Dressage est ouvert uniquement aux cavaliers licenciés F.F.E d'un club de Haute Savoie.

En cas de plusieurs passages, seul compte le meilleur résultat de la journée.

Le concours doit comporter au moins toutes les épreuves Grand Prix de chaque série Club afin de qualifier comme manche qualificatif du Challenge.

Les séries de Challenge sont ouvertes aux cavaliers, poney et chevaux autorisés par le règlement FFE des concours clubs 2026.

Le Championnat Départemental compte pour un coefficient de 2.

Série Club 3	Reprises Club 3 Grand Prix
Série Club 2	Reprises Club 2 Grand Prix
Série Club 1	Reprises Club 1 Grand Prix
Série Club Elite	Reprises Club Elite Grand Prix

Classement provisoire du Challenge

Les classements seront établis en fonction des résultats parus sur le site Fédéral.

Tout cavalier qualifié pour le challenge dans plusieurs niveaux d'épreuves sera classé à l'issue du dernier concours qu'à un seul niveau. Il sera alors classé dans le niveau le plus élevé où il est qualifié.

Classement final du Challenge

Les **trois meilleures notes** obtenues dans les concours du département sont retenues pour le calcul de classement final.



La participation à trois concours dans l'indice du classement prétendu est obligatoire pour prétendre un classement au Challenge. La participation aux reprises libres dans l'indice prétendu n'est pas obligatoire. Cependant, elle est encouragée et sera récompensée de 3 points par reprise libre évaluée à au moins 65.000%.

La participation sur deux lieux de concours différents est obligatoire.

Le Règlement Général et le Règlement Spécifique de Dressage 2026 ou les rectificatifs seront appliqués pour les épreuves des Challenges.

Remise des prix : La participation à la cérémonie de remise des prix des cavaliers est obligatoire. Toute absence injustifiée ou tenue non conforme fait perdre le bénéfice du classement, flots, plaques, cadeaux, dotations au profit du concurrent qui suit immédiatement dans le classement (Art 9.3 du règlement des compétitions de dressage).

Le Challenge Dressage sert du support pour la qualification au Championnat Régional EQUIMASTERS Club du 10 et 11 octobre 2026 à Chazey s/ Ain.

Organisation

La Commission de Dressage du C.D.E. de Haute-Savoie arbitrera le Championnat Club, et le Challenge de Haute-Savoie. Elle sera seule habilitée à régler tous litiges les concernant et peut à tout moment modifier ce règlement.

Chaque organisateur gère son programme comme il le souhaite, s'il désire faire compter une ou plusieurs épreuves comme manches qualificatives <u>il doit le déclarer à la commission dressage du C.D.E. 74 au moins lors de l'envoi de son avant programme</u>. Un guide à destination des organisateurs est disponible dans la rubrique « Documents » sur https://www.rhonealpesdressage.com.

Le CREARA, par sa Commission de Dressage, incite fortement les organisateurs de compétition à sélectionner pour l'établissement de leur jury, les Juges Club parmi la liste disponible sur le site rubrique « Annuaires / Juges » sur <u>www.rhonealpesdressage.com.</u> La commission dressage du C.D.E se tient à la disposition des organisateurs.

Dotation des épreuves

L'organisateur prends à sa charge la dotation des épreuves (au minimum plaque et flot jusqu'à 30% du nombre des partants).

Le Comité Départemental prend en charge la dotation en plaques et flots des résultats **finales** du Challenge.



Pour tous renseignements, vous pouvez contacter Tuulikki GREPILLAT tuulikki.grepillat@laposte.net , Mathilde FAVRE fmathilde@yahoo.fr ou Gaëtan DENIS gaetandenismail@gmail.com